

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2025

---

FIN DE VIE - (N° 1364)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

N° 1374

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE 6

À la seconde phrase de l'alinéa 6, supprimer les mots :

« , sauf s'il ne l'estime pas nécessaire, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet d'éviter les dérives.